



RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC MUTUALISÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comité syndical

4 juillet 2016

DIAGNOSTIC MUTUALISÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Action fléchée dans l'**Agenda 21-PCET** du Pays Loire Beauce
- Objectif : **Améliorer les performances énergétiques** de l'éclairage public
 - Doter les communes d'un **outil d'aide à la décision** sur la base d'une analyse en coût global
 - Des **préconisations** adaptées à chaque collectivité, son budget, ses projets...
 - La **neutralité du conseil** : prestataire spécialisé et indépendant des installateurs, fabricants et fournisseurs d'énergie

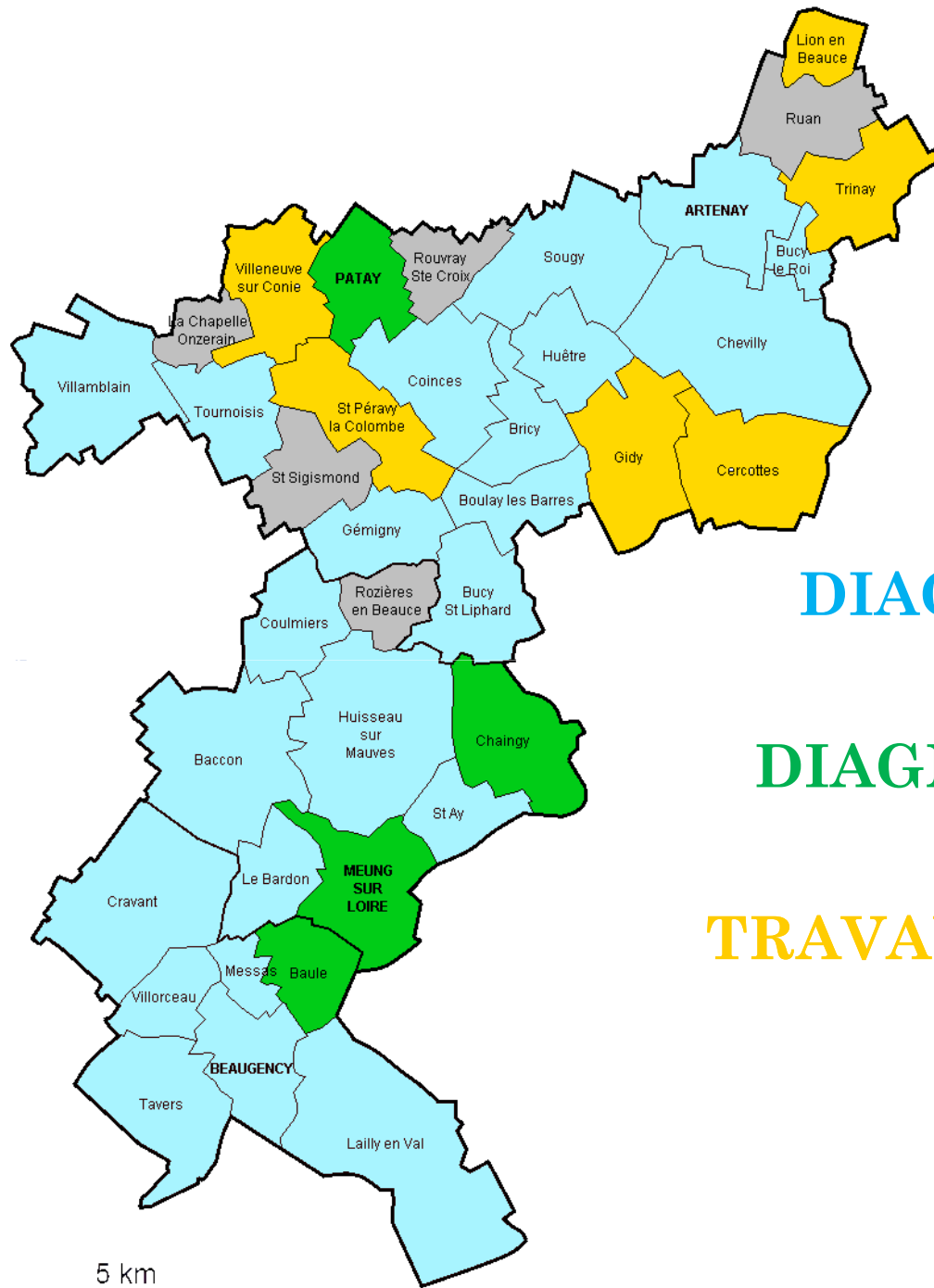


23 COMMUNES VOLONTAIRES

DIAGNOSTIC MUTUALISÉ

DIAGNOSTIC DÉJÀ RÉALISÉ

TRAVAUX DE MODERNISATION
DÉJÀ RÉALISÉS



LA MÉTHODOLOGIE

- Un volet « **Diagnostic communal** » :
 - **Analyse** des factures, contrats, investissements...
 - **Rencontre sur site** pour comprendre le contexte local
 - **Visite** de l'ensemble des installations
 - **Rapport** détaillant les préconisations de travaux
- Un volet « **Stratégie territoriale** »
 - Identifier les **leviers d'actions** à l'échelle du Pays
 - Déterminer les **possibilités de mutualisation** (marchés groupés pour l'investissement, la maintenance...)



DU DIAGNOSTIC AUX TRAVAUX

- Remise à chaque commune d'un **rapport détaillé**, à vocation pédagogique et pratique, permettant de préparer la consultation des entreprises (phasage, chiffrage, détails des travaux à réaliser...)
- Des fonds disponibles à l'échelle du Pays pour **soutenir les travaux** de performance énergétique

